

Association des familles D'Amours



Procès-verbal 20^e assemblée générale annuelle et extraordinaire des membres 12 août 2018, à 10 h, Magog-Orford,



1- **Mot de bienvenue**

Réal D'amours souhaite la bienvenue à tous. Il présente les membres du conseil d'administration et fait la lecture de l'ordre du jour

2- **Adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité

3- **Adoption et suivi du procès-verbal de la 19^{ième} assemblée annuelle**

L'adoption du procès-verbal est proposée par Émile D'amours, secondé par Marcel Lapointe. Il est accepté à l'unanimité.

4- **Présentation des états financiers au 31 mars 2018**

Une copie des états financier sont remis aux membres présents et Denis en fait la lecture.
Pas de questions.
Réal D'Amours nous informe que la cotisation annuelle demeure à 20\$ par membre.

5- **Rapports annuels sur nos activités**

- Journal Le Sanglier
Réal D'Amours, rédacteur du journal, nous informe qu'il est difficile de trouver de l'information. Il doit constamment solliciter les gens pour avoir des articles.
- Mona Banville, webmestre, nous informe que la fréquentation de notre site Web et de Facebook est assez bonne, soir à peu près 200 personnes. Les membres sont invités à consulter le site et à nous faire parvenir des articles et des photos.
- Modification de nos armoiries

La queue du sanglier passe de frisée à droite, afin d'être plus conforme aux armoiries de Mathieu D'Amours.

6- **Modification aux règlements généraux de L'Association**

La lecture est faite des changements proposés aux règlements généraux de l'association.
Discussion sur les changements apportés
Ratification des nouveaux règlements
Modifications adoptés à l'unanimité

7- Résolutions relatives à nos reconnaissances (le Sanglier D'argent et le Laurier d'or)

Lorsque le Laurier d'or a été créée, c'était pour honorer deux personnes. Nous le ramenons à une seule personne, selon les années et selon les besoins. Actuellement l'attribution est du ressort exclusif du CA. Oscar D'Amours en propose l'adoption de la nouvelle formule. Il est secondé par Émile D'Amours.

8 – Élections

Membres sortants du CA. (Marthe D'Amours - Marius D'Amours - Réal D'Amours² - Michel D'Amours)

4 postes sont à combler et les membres sortants sont rééligibles.

Marius D'Amours ne désire pas renouveler son mandat. Les 3 autres acceptent un nouveau mandat.

Line D'Amours, nous a signifié par écrit sa volonté de siéger sur le CA. Elle comblera donc le poste de Marius D'Amours.

Aucune élection n'est requise.

9- Affaires diverses

-Rendez-vous acadien 2019 au Nouveau-Brunswick «; Johanne D'Amour siègera au comité organisateur en tant que représentante de l'association des Familles D'Amours.

Michel d'Amour sera également présentera une conférence sur « Les D'amours en Acadie ».

La rencontre se tiendra du 16 au 18 août 2019.

- La parole est aux participants : pas de suggestions, ni de questions.
- Réal D'amours, président, remercie tous les participants pour leur présence et leur disponibilité.

10- Levée de l'assemblée

Proposée à l'unanimité.



SECRÉTAIRE : MONIQUE MARCHAND



PRÉSIDENT : RÉAL D'AMOURS